

SEPTEMBRE 2025

Chers collègues de l'UES SCC,

Nous avons signé le PV de désaccord concernant la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)
Nous regrettons l'accord mis en place par la Direction de façon unilatérale à savoir principalement :

1,7% d'augmentation « au mérite » de la Masse Salariale Brute (MSB) pour les salarié(e)s éligibles (CDI depuis le 1 avril 2023, ne pas être en suspension de contrat et pas en préavis) ce qui représente un peu plus de 1,4 million d'euros. A cela se rajoute 50 K€ pour rattraper les inégalités de traitement.

Mise en place d'une Indemnité Kilométrique Vélo applicable à partir du 1er janvier 2026 avec les particularités suivantes :

- Le montant de l'indemnité kilométrique vélo ne pourra excéder le montant mensuel de 40,70 euros, Non cumulable avec le remboursement d'un forfait/mode de transport pour se rendre sur son lieu de travail, Cette mesure ne s'appliquera pas aux personnes bénéficiant d'un véhicule de fonction.

Handicap : 2 jours en plus au total (+1 à la déclaration et +1 annuellement)

Augmentation du remboursement des frais de parking pour les collaborateurs devant se rendre sur Nanterre qui passera à 40,70 euros mensuel, sous réserve d'un justificatif d'abonnement (présentation annuelle)

Augmentation du remboursement des diners sur présentation de note de frais de 22 à 25 euros (selon les modalités de la politique note de frais et voyage)

Malgré nos demandes plus que soutenues **la Direction ne souhaite toujours pas mettre en place ni un accord d'intéressement**, ni un **Plan d'Épargne Retraite COLlective (PERCOL)**, ni un **Compte Épargne Temps (CET)**. Nous regrettons vivement cette fin de non-recevoir qui n'est pas en adéquation avec l'attractivité de la marque employeur SCC tellement souhaitée.

N'hésitez pas à nous consulter si vous avez des questions ou des remarques.
Solidairement,

Vos **Délégués Syndicaux CFE-CGC**

Fatima **MARCHAND**
07 64 23 98 75
cfecgc.scc@gmail.com

Carole **NOYER**
06 61 13 81 79
<http://scc.fieci-cfecgc.org>

Vincent **RONGIER**
06 74 70 54 37